

Halte Aux Marées Vertes Maison Palante 16, La Granville 22120 Hillion Monsieur Ronan KERDRAON
Président
de Saint-Brieuc Armor Agglomération
et maire de Plérin
5, rue du 71ème RI
22000 SAINT BRIEUC

## LETTRE OUVERTE

Monsieur le Président,

Par une lettre ouverte du 12 juillet 2021, nous avions attiré votre attention ainsi que celle du Préfet sur la pollution aérienne manifeste du littoral en fond de baie de Saint-Brieuc, en raison de **l'hydrogène sulfuré** dégagé par les masses d'algues vertes en putréfaction recouvrant notamment les plages fermées au public, sachant que bien entendu la pose de barrières devant des espaces où le ramassage ne se fait plus n'empêche aucunement la diffusion de cet air vicié très incommodant et préoccupant pour les riverains et promeneurs.

Les niveaux de pollution atteints avaient contraint l'ARS à diffuser un message d'alerte en direction des médecins libéraux à la fin du mois de juillet, en les sensibilisant aux dangers du sulfure d'hydrogène et en leur demandant de faire remonter les cas suspectés d'intoxication à ce gaz.

C'est seulement à cette occasion que nous avons appris qu'en catimini, la collectivité que vous représentez, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, avait passé contrat avec Air Breizh afin que soit mesurée la concentration dans l'air de l'H2S. Sur le site internet d'Air Breizh, nous apprenons plus précisément qu'un analyseur automatique est installé à Plérin, rue Sous La Tour depuis 2017, et que trois capteurs de mesure indicative ont été posés par ailleurs du 25 juin 2020 au 1<sup>er</sup> octobre 2020, en haut de la plage de L'hôtellerie, à Boutdeville et au Valais. Cette campagne de mesures sur quatre points de la côte a été reconduite en 2021.

Air Breizh publie quotidiennement les résultats des mesures qu'elle effectue sur d'autres polluants aériens (NO2, O3, SO2, PM10, PM2,5) et ne voit aucun inconvénient à publier les résultats relatifs à l'H2S, comme cela se fait en Martinique, mais c'est vous qui avez demandé à Air Breizh de rendre ces **données quotidiennes confidentielles.** 

Interpellé par la presse sur le sujet, M. Denis HAMAYON, vice-président de SBAA (grand cycle de l'eau, risques naturels et GEMAPI) enfonce le clou en déclarant le 25 juillet « le contrat (avec Air Breizh) prévoit une mission d'information des élus, pas du grand public ». M. Hamayon ajoute que « c'est à l'ARS d'effectuer cette mission d'information » et qu'un bilan sera publié en fin de saison.

Inutile de vous défausser sur l'ARS, c'est bien vous qui avez commandé ces mesures, vous qui avez signifié à Air Breizh le refus de publication en temps réel et vous qui êtes aux commandes s'agissant de décider de la publication des résultats.

Quant au bilan promis en fin de saison... strictement rien depuis le 1<sup>er</sup> octobre, date de la clôture de la saison de mesures.

Seule figure dans un recoin du site d'Air Breizh le tableau au 3 septembre des résultats des mesures effectuées au Légué jusqu'au 21 août. Or nous savons, notamment par les médias (exemple : article FR3 du 28 juillet 2021) que ce n'est pas ce site qui enregistre les mesures les plus préoccupantes mais bien celui d'Hillion.

Si on s'en réfère à l'année 2020, le rapport 2021 ne sera donc publié sur le site d'Air Breizh qu'en avril 2022, lorsqu'aura déjà démarré la saison suivante des algues et que les riverains seront plus préoccupés de la saison nouvelle que de la saison passée.

Au nom de quoi vous permettez-vous de traiter ainsi par le mépris les principaux intéressés, à savoir les personnes sur le littoral qui subissent cette pollution aérienne chronique, lesquelles selon vous ne méritent pas d'être informées en temps réel des niveaux de pollution qu'elles subissent, l'information n'étant accessible qu'à une poignée d'élus bien à l'abri dans leur bureau de cette atmosphère pestilentielle ? La confiance dans notre démocratie suppose qu'en toute transparence les citoyens aient accès aux informations qui les concernent.

Par ailleurs, de l'aveu même du Haut Conseil en Santé Publique, les algues en décomposition dégagent différents gaz dont de **l'ammoniac (NH3)**, de l'hydrogène sulfuré, du méthane, des mercaptans..., ce qui a conduit le HCSP à recommander qu'en Martinique et Guadeloupe, confrontées à l'échouage des sargasses, le suivi de la pollution de l'air concerne l'H2S mais également le NH3. Cette différence de traitement entre la Bretagne et les côtes antillaises s'explique-t-elle par la crainte de résultats trop préoccupants dans la mesure où, avec les épandages agricoles (déjections et engrais chimiques), nous subissons déjà une pollution de fond en ammoniac sans égale ailleurs ?

La situation s'est dégradée comme en témoigne l'alerte lancée pour la 1ère fois en 2021 par l'ARS.

La situation continue de se dégrader comme en témoigne le fait que des plages comme l'Hôtellerie, Saint-Guimond ou une partie de la Granville à Hillion sont désormais inaccessibles même en hiver!

Et d'ailleurs, l'affaire a désormais acquis une notoriété qui dépasse le département et la région depuis que le reportage d'Envoyé Spécial, « *Sur ma plage empoisonnée* » (37 mn), tourné à Hillion, diffusé le 9 septembre 2021 sur France 2, a mis largement en lumière cette pollution aérienne occasionnant céphalées, nausées etc.

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/video-sur-ma-plage-empoisonnee 4762915.html

**Opacité assumée et promesse non tenue, le mépris des élus** de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour les administrés ne manque pas d'alimenter dépit, défiance et colère. Ils attendent de vous une transparence respectueuse des citoyens, avec

- ► la publication sans délai de la totalité des résultats des mesures d'hydrogène sulfuré par Air Breizh en 2021 ainsi que bilan par l'ARS de l'appel lancé aux médecins ;
- ► l'engagement que les résultats de mesure <u>2022</u> soient accessibles sur le site d'Air Breizh <u>au</u> <u>jour le jour</u>, ainsi que dans les mairies concernées.
- ► La réalisation d'une campagne de mesure de l'<u>ammoniac</u> sur la plage de l'Hôtellerie à Hillion, comme cela a été fait en zone rurale (1 capteur à Merléac) et en zone urbaine (2 capteurs à Rennes et 2 à Saint-Malo) durant 6 mois l'an passé.

Si nous en sommes arrivés cet hiver à une situation calamiteuse inédite (plages fermées), ce n'est pas seulement dû à une météo 2021 très favorable aux algues vertes, c'est imputable aussi à un <u>ramassage</u> <u>défaillant</u>, comme nous l'avions signalé dans une lettre ouverte dès août 2020.

Rappelons que lors de son premier survol des côtes le **13 avril 2021**, le CEVA avait constaté que les dépôts d'ulves étaient « déjà très importants pour la période », la baie de Saint-Brieuc concentrant à elle seule « près de 90 % de la surface d'algues ».

Or, le **1**<sup>er</sup> **chargement d'algues vertes** n'est arrivé au centre de Launay-Lantic que le **7 mai 2021, soit bien trop tard**, la saison des échouages étant déjà bien entamée.

De la même façon, les ramassages s'interrompent avant la fin des échouages qui étaient encore importants à l'automne.

Il en résulte que les algues en décomposition s'accumulent et que ces dépôts putrides qui ne peuvent être acceptés au centre de traitement de Launay-Lantic forment des **dépôts vaseux** qui à la longue rendent l'estran impraticable. On entre ainsi dans un cercle vicieux où **moins on ramasse, moins on peut ramasser.** 

Nous demandons la mise en place d'un service public de ramassage qui permette des interventions en fonction des besoins et non en fonction des disponibilités du prestataire retenu sur appel d'offres.

Nous vous prions, d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Les co-présidents

Annie LE GUILLOUX

Gilles MONSILLON

## Copie à :

- M. Thierry MOSIMANN, Préfet des Côtes d'Armor
- M. Etienne GUILLET, Sous-Préfet expert eau, algues vertes et transition agroécologique
- M. Stéphane MULLIEZ, directeur de l'ARS Bretagne
- M. Gaël LEFEUVRE, directeur d'Air Breizh
- M. Mickaël COSSON, maire d'Hillion
- M. Hervé GUIHARD, maire de Saint-Brieuc
- M. Richard HAAS, maire de Langueux
- M. Paul CHAUVIN, maire de Binic Etables-sur-Mer
- M. Thierry ANDRIEUX, président de Lamballe Terre & Mer
- M. Philippe HERCOUET, maire de Lamballe Armor

## LA PRESSE

HAMV - 16, rue de Georges Palante 22120 HILLION

contact@halteauxmareesvertes.org

https://www.halteauxmareesvertes.org/?accueil

https://www.facebook.com/pages/category/Environmental-Conservation-Organization/Halte-aux-Mar%C3%A9es-Vertes-

119768436086166/